

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Agilent Technologies

Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## Section 1. Identification


<b>Identificateur de produit</b>	: Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100	
<b>N° d'article (Kit Chimique.)</b>	: 102720-100	
<b>N° d'article</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Non disponible.
	: BSA Control	Non disponible.
<b>Utilisations</b>	: Uniquement des fins de recherche. Ne pas utiliser pour des procédures de diagnostic (RUO).	
	: Palmitate-BSA Conjugate	3 x 2 mL
	: BSA Control	3 x 2 mL
<b>Fournisseur/Fabriquant</b>	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770	
<b>Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)</b>	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300	

## Section 2. Identification des dangers

### Classement de la substance ou du mélange

Non classé.

### Éléments d'étiquetage SGH

<b>Mention d'avertissement</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Pas de mention de danger. Pas de mention de danger.
<b>Mentions de danger</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Conseils de prudence</b>		
<b>Prévention</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Intervention</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Stockage</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Élimination</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control  Palmitate-BSA Conjugate	Aucun connu. Aucun connu. Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 1 - 10% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 1 - 10% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 1 - 10% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 1 - 10%

## Section 2. Identification des dangers

	Palmitate-BSA Conjugate	Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue: 1.2%
	BSA Control	Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue: 1.2%
<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Aucun connu.
	BSA Control	Aucun connu.

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substance/préparation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Mélange
	BSA Control	Mélange

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	BSA Control	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	BSA Control	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	BSA Control	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	BSA Control	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne

## Section 4. Premiers soins

exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

<b>Note au médecin traitant</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
<b>Traitements particuliers</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun connu. Aucun connu.

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Dangers spécifiques du produit</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
<b>Mesures spéciales de protection pour les pompiers</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

<b>Pour le personnel non affecté aux urgences</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
<b>Intervenants en cas d'urgence</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ». Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions environnementales</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	BSA Control	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	BSA Control	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Mesures de protection</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	BSA Control	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Conseils sur l'hygiène générale au travail</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
	BSA Control	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

## Section 7. Manutention et stockage

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Palmitate-BSA Conjugate

Stocker entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

BSA Control

Stocker entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

**Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

### Protection de la peau

**Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.



## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Liquide. Liquide.
<b>Couleur</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Odeur</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>pH</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Point de fusion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	0°C (32°F) 0°C (32°F)
<b>Point d'ébullition</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	100°C (212°F) 100°C (212°F)
<b>Point d'éclair</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Solubilité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Temps d'écoulement (ISO 2431)** : Non disponible.

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Le produit est stable. Le produit est stable.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Conditions à éviter</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Matériaux incompatibles</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non disponible.

#### Irritation/Corrosion

Non disponible.

#### Sensibilisation

Non disponible.

#### Mutagénicité

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### Tératogénicité

Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -



## Section 11. Données toxicologiques

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

<b>Renseignements sur les voies d'exposition probables</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
--	--	------------------------------------

### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

<b>Généralités</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Cancérogénicité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 11. Données toxicologiques

**Effets sur la fertilité** : Palmitate-BSA Conjugate : Aucun effet important ou danger critique connu.  
BSA Control : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

**Autres informations** : Palmitate-BSA Conjugate : Non disponible.  
BSA Control : Non disponible.

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

Non disponible.

### Persistance et dégradation

Non disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau ( $K_{oc}$ )** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

**TDG / IMDG / IATA** : Non réglementé.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

## Section 14. Informations relatives au transport

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC** : Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

**INRP canadien** : Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Aucun des composants n'est répertorié.

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

### Liste des stocks

**Australie** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Canada** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Chine** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Europe** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Japon** : **Inventaire du Japon (ENCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.  
**Inventaire japonais (ISHL)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Malaisie** : Indéterminé.

**Nouvelle-Zélande** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Philippines** : Indéterminé.

**République de Corée** : Indéterminé.

**Taiïwan** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Thaïlande** : Indéterminé.

**Turquie** : Indéterminé.

**États-Unis** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Viêt-Nam** : Indéterminé.

## Section 16. Autres informations

### Historique

**Date d'édition/Date de révision** : 05/31/2017

**Date de publication précédente** : 04/25/2016.

**Version** : 2

## Section 16. Autres informations

**Légende des abréviations** :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- NU = Nations Unies
- RPD = Règlement sur les produits dangereux

### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Non classé.	

**Références** : Non disponible.

✔ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

**Déni de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.